

## Habitats concernés

- Frênaie oxyphylle à *Fraxinus angustifolia*
- Forêt mixte à chêne pédonculé, orme lisse
- Mégaphorbiaie



Grand rhinolophe



## Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

Murin à oreilles échanquées



Grand Murin



Minioptère de Schreibers



Loutre d'Europe



Bondrée apivore

## Enjeux

- Le bocage est un milieu multifonctionnel:
- Corridor biologique entre différents milieux
  - Refuge de reproduction pour les espèces
    - Action anti érosion
  - Circulation et épuration de l'eau
  - Action brise vent et bien d'autres encore...



Pie-grièche écorcheur

## Je m'engage à :

- Maintenir l'ensemble du linéaire de haie** et y conserver quelques arbres creux, fissurés ou sénescents, sauf en cas de danger potentiel pour d'éventuels promeneurs. Le recépage et l'exploitation sont autorisés.

? Les haies, presque toutes disparues, ont un rôle important dans la régulation de la pollution (eaux + sols). Elles favorisent la recharge des nappes phréatiques (l'eau percole le long des racines). Elles sont des corridors de liaison pour la faune et la flore, des refuges pour les animaux.

- contrôle sur place du maintien de linéaire selon la cartographie initiale

- Pas de travaux entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet**



Lucane cerf-volant

? La faune et la flore se reproduisent d'avril à fin juillet. En particulier les oiseaux et les chauves-souris forestiers, qui abandonneraient leur progéniture, s'ils sont dérangés

- contrôle sur place du respect de la période des travaux

- Laisser 3m d'épaisseur de haie** si elle est ainsi configurée

? Pour jouer ses rôles de dépollution / tampon, de refuge pour la faune, de recharge des nappes..., la haie doit être épaisse, diversifiée (nombreuses espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées différentes), bien structurée (arbres/arbustes de tous âges), et bordée d'herbe (ourlet). La présence de ronciers (nourriture, caches...) est un atout supplémentaire.

- Contrôle de l'épaisseur des haies selon l'état initial

- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires** pour l'entretien des haies

Les phytosanitaires éliminent les espèces rares... mais les plus communes et robustes subsistent et développent des résistances.

? Les papillons, de nombreux insectes et les grenouilles sont empoisonnés lorsqu'ils s'alimentent (directement ou par accumulation dans la chaîne alimentaire) ou par contact à travers la peau : la plupart des papillons de nos régions disparaissent.

- Contrôle de la non utilisation de produits chimiques



Milan noir

En créant une haie, je m'engage aussi à :

**1. Mettre en place des paillages biodégradables**, si besoin

? Intérêt écologique et économique (coût de plantation 2x moins élevés qu'avec du paillage plastique).

contrôle de la nature des paillages utilisés

**2. Utiliser uniquement des espèces indigènes locales ou régionales**

? Pour éviter l'implantation d'espèces invasives concurrentes ou inadaptées à nos contrées.

contrôle sur place de la composition en essence des haies

**3. Pas de taille mécanique les 3<sup>es</sup> années** suivant la plantation

? Pour éviter l'éclatement des branches et la prolifération des pathogènes. Pour permettre aux plantations de s'étoffer dans toutes les directions

contrôle sur place de l'absence de taille.



Pie-grièche écorcheur

Je suis les recommandations suivantes:

**1. Favoriser la présence de plusieurs strates**

Plus la haie contient d'arbres/arbustes de hauteurs/âges différents, plus elle est riche car elle favorise la présence de différentes espèces. Par exemple, la grive niche à 2m du sol, le troglodyte et la mésange bleue à 3m et le merle à 10m.

**2. Adapter le calendrier des interventions douces aux espèces présentes**

Si on a des fruitiers dans les haies, il faut veiller à bien choisir les dates de tailles.

**3. Adopter la taille en têtards de quelques arbres de haut jet**

Avec l'âge, les arbres têtards développent des excroissances, se creusent de cavités... qui constituent des habitats pour grand nombre d'espèces forestières dont certaines sont menacées (Rosalie des Alpes, Chouettes...).



Bihoreau gris

**4. Pas d'interventions si les sols sont détrempés**

Pour éviter de défoncer les terrains, de tasser le sol et de diminuer ainsi sa perméabilité.

**5. Utiliser du matériel respectueux des haies**

Privilégier les lamiers et non pas les broyeurs à couteaux (épareuses) ni les broyeurs à marteaux, qui déchiquètent les arbres en laissant cicatrices et entrées pour les maladies et pathogènes.

**6. Favoriser l'installation de bandes enherbées le long des haies**

Elles permettent l'installation d'insectes (papillons, zone de chasse des libellules et chauve-souris...) et la création d'une chaîne alimentaire complète.

**Espèces menacées prioritaires**



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

Murin à oreilles échanquées



Grand Murin



Minioptère de Schreibers



Loutre d'Europe



Bondrée apivore

